



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

croissance

Question au Gouvernement n° 1458

Texte de la question

REPRISE DE LA CROISSANCE

M. le président. La parole est à M. Gilles Carrez, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Gilles Carrez. Ma question s'adresse à M. le ministre d'État, ministre de l'économie, des finances et de l'industrie.

La situation économique s'améliore en France (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste et du groupe des député-e-s communistes et républicains*) et en Europe. Des signes de reprise apparaissent.

M. Albert Facon. Vous êtes un rêveur !

M. Gilles Carrez. Ils sont certes timides et tout laisse à penser que la reprise est fragile. Nous avons le sentiment d'être aujourd'hui à la croisée des chemins.

Par contre, aux États-Unis et en Asie, notamment au Japon, les signes de reprise sont beaucoup plus forts.

M. Henri Emmanuelli. Et en Patagonie ?

M. Gilles Carrez. Quelles initiatives peut-on prendre pour éviter que l'Europe et particulièrement la France ne restent au bord du chemin de la croissance retrouvée ?

Monsieur le ministre, début mai, vous avez annoncé différentes mesures. Ce matin, le Conseil des ministres a adopté un important projet de loi de soutien à la consommation des ménages et à l'investissement des entreprises pour mettre ces mesures en application. La consommation et l'investissement sont les principaux moteurs de la croissance.

Mais mon interrogation est la suivante : les réponses que le Gouvernement apporte sont-elles adaptées à la conjoncture ? ("*Non !*" sur les bancs du groupe socialiste et du groupe des député-e-s communistes et républicains.) Elles le sont sans doute, mais, pour être efficaces, les marges d'intervention doivent se concevoir à une échelle qui dépasse largement nos frontières. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

M. le président. La parole est M. le ministre d'État, ministre de l'économie, des finances et de l'industrie.

M. Nicolas Sarkozy, ministre d'État, ministre de l'économie, des finances et de l'industrie. Monsieur Carrez, la croissance est de retour. (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. Albert Facon. Comme les cigognes !

M. le ministre d'État, ministre de l'économie, des finances et de l'industrie. Ce constat n'est contesté par personne et devrait être un sujet de satisfaction pour tous. Nous devons amplifier cette reprise et lui donner le surcroît de vigueur dont nous avons besoin pour proposer des emplois à ceux qui, malheureusement, n'en ont pas.

Nous avons décidé de prendre un certain nombre de mesures.

La première, en faveur des entreprises, afin qu'elles investissent davantage. Nous proposons d'exonérer de taxe professionnelle les nouveaux investissements.

Un député du groupe socialiste. Avec quel argent ?

M. le ministre d'État, ministre de l'économie, des finances et de l'industrie. Cette mesure était attendue et elle concerne de surcroît l'industrie.

La deuxième mesure que nous avons prise intéresse les jeunes. L'épargne doit aller à une classe d'âge où l'on a plus de besoins que la volonté d'épargner. Cette mesure ouvre la possibilité aux parents et aux grands-

parents de faire don d'une épargne " stérilisée " à des jeunes qui ont besoin de consommer.

M. Henri Emmanuelli. À Neuilly !

M. le ministre d'État, ministre de l'économie, des finances et de l'industrie. C'est une mesure simple, une mesure familiale en faveur des jeunes. Quand on est jeune, quelle que soit la commune où l'on habite, on a besoin de consommer. Quand on l'est moins, on thésaurise - c'est bien connu.

La troisième mesure que nous voulons mettre en oeuvre est populaire. Plusieurs millions de nos concitoyens ont aujourd'hui recours au crédit à la consommation. Nous proposons la déduction fiscale de leurs intérêts d'emprunt afin de soutenir la consommation.

Enfin, dans le secteur des services, nous avons décidé d'une mesure sociale en faveur des restaurateurs...

M. Albert Facon. La Tour d'Argent, par exemple !

M. le ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et de l'industrie. ...et des hôteliers. Dès lors que les bas salaires, c'est-à-dire le SMIC hôtelier, seront revalorisés, il y aura une prime du Gouvernement.

Vous le voyez, monsieur Carrez, par des mesures en faveur des entreprises et des jeunes, par des mesures populaires et sociales, nous soutenons la consommation, de façon que chacun puisse profiter du retour de la croissance. *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

Données clés

Auteur : [M. Gilles Carrez](#)

Circonscription : Val-de-Marne (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1458

Rubrique : Politique économique

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 17 juin 2004

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 17 juin 2004